



Une cinquième rencontre estivale annuelle fructueuse pour le Conseil de la fédération

Québec, 18 juillet 2008 – Les premiers ministres viennent de conclure la cinquième rencontre annuelle du Conseil de la fédération. « Cette réunion nous a permis de faire progresser des dossiers majeurs qui touchent l'ensemble des citoyens, tels la mobilité de la main-d'œuvre, le commerce, tant intérieur qu'international et l'environnement, tout en célébrant tous ensemble le 400e anniversaire de la ville de Québec », a déclaré Jean Charest, premier ministre du Québec.

Les premiers ministres ont souligné qu'une pleine participation de la main-d'œuvre et une complète mobilité des travailleurs sont essentielles pour la croissance économique du pays.

Insistant sur l'importance cruciale d'une pleine mobilité pour tous les Canadiens, les premiers ministres ont convenu d'amender l'Accord sur le commerce intérieur d'ici le 1er janvier 2009. Ces amendements feront en sorte que tout travailleur agréé par l'organisme de réglementation d'une province ou d'un territoire pour y exercer une occupation sera reconnu comme tel par toutes les autres provinces et par tous les autres territoires. De plus, les premiers ministres ont demandé que toute exception à une pleine mobilité soit expressément identifiée et justifiée comme étant nécessaire à l'atteinte d'un objectif légitime, tel la protection de la santé ou la sécurité publique.

D'ici la prochaine rencontre estivale du Conseil de la fédération, en 2009, ces amendements déboucheront sur une reconnaissance mutuelle des titres de compétence entre les provinces et les territoires.

Les premiers ministres ont annoncé la mise en place d'un mécanisme de résolution des différends amélioré et plus efficace pour l'application des recommandations du groupe d'experts dans les cas de différends entre gouvernements. À compter du 1er janvier 2009, ce mécanisme renforcé sera assorti de sanctions financières pouvant atteindre 5 millions de dollars.

Ce nouveau mécanisme s'appliquera à tous les différends découlant de l'Accord de commerce intérieur (ACI), y compris ceux liés à la mobilité de la main-d'œuvre. Ajouté à la volonté des premiers ministres de légiférer si nécessaire, il assurera un droit à la pleine mobilité pour tous les Canadiens.

L'immigration peut aussi être un outil essentiel pour faire face aux pénuries de main-d'œuvre. Les premiers ministres ont souligné que le retard dans le traitement de quelque 925 000 demandes de visa est inacceptable et pressent le gouvernement fédéral de réduire ce retard à 200 000 demandes d'ici 2011. Le Conseil souligne également que pour parvenir à planifier plus efficacement les besoins futurs du marché du travail, le gouvernement fédéral doit établir avec les provinces une planification pluriannuelle de l'immigration.

Les premiers ministres conviennent qu'un ensemble d'initiatives sont nécessaires pour attirer et

retenir plus de gens sur le marché du travail et s'attaquer aux pénuries de main-d'œuvre. Ils ont annoncé la tenue d'un symposium qui aura lieu à Terre-Neuve et Labrador cette année. Il réunira des experts et des intervenants qui se pencheront sur les moyens les plus efficaces de favoriser une meilleure participation au marché du travail.

Les premiers ministres ont convenu que l'accès à un logement est devenu un enjeu important sur lequel on doit agir si le Canada souhaite atteindre une pleine participation à la main-d'œuvre afin de satisfaire aux besoins de sa croissance économique. Les premiers ministres ont souligné l'importance de renouveler plusieurs programmes à frais partagés et de poursuivre les programmes de financement fédéraux pour le logement qui doivent prendre fin en 2009. Ils ont invité le gouvernement fédéral à s'engager de façon urgente avec les provinces et les territoires et à les informer de ses intentions relativement aux politiques en matière de logement au Canada. À cette fin, ils demandent à leurs ministres responsables du logement de se réunir cet automne et de convier leur homologue fédéral à se joindre à eux. La Saskatchewan organisera cette rencontre.

« Nous nous assurerons que tous les citoyens ont droit à une pleine mobilité et l'Accord sur le commerce intérieur aura maintenant un mécanisme de règlement des différends efficace. Il est essentiel à notre croissance économique de répondre à nos besoins en main-d'œuvre et je me réjouis des progrès réels accomplis par le Conseil de la fédération sur ces questions », a déclaré le premier ministre Brad Wall, vice-président du Conseil de la fédération.

En ce qui a trait aux relations internationales, les premiers ministres ont fait ressortir l'importance des rapports spéciaux qu'entretiennent le Canada et les États-Unis, insistant particulièrement sur la nécessité de maintenir l'Accord de libre-échange nord-américain. Ils ont également discuté de la mission commerciale en Chine que le Conseil de la fédération et le Conseil commercial Canada-Chine entreprendront en novembre prochain.

Les premiers ministres ont souligné l'importance de transformer la relation entre le Canada et l'Union européenne (UE) en un partenariat plus fort. Ils demandent que les négociations d'un tel accord entre le Canada et l'Union européenne commencent dès le prochain Sommet en vue d'établir un accord économique transatlantique. Les premiers ministres sont préoccupés par l'impact négatif qu'un embargo sur les produits du phoque pourrait avoir sur ces négociations. D'autre part, dans une perspective de diversification des exportations, les premiers ministres ont souligné l'importance de conclure des accords de libre-échange avec d'autres partenaires commerciaux importants dans la région Asie-Pacifique.

Les premiers ministres ont tenu à remercier le premier ministre Graham du Nouveau-Brunswick pour le rôle qu'il a joué au cours de la dernière année. « Le leadership du premier ministre Graham à titre de président du Conseil de la fédération a contribué à faire progresser les travaux du Conseil, principalement en ce qui a trait à l'amélioration de l'Accord sur le commerce intérieur, et à rendre très fructueuse l'année qui vient de s'écouler », a souligné le premier ministre Charest.

Les premiers ministres ont évalué les progrès accomplis en matière d'environnement et, plus particulièrement, de changements climatiques. Ils ont rendu public un document sur les progrès accomplis depuis la rencontre estivale du Conseil tenue l'an dernier à Moncton. Ils ont été informés de l'avancement des travaux découlant des forums sur l'adaptation aux changements climatiques tenus, au cours des six derniers mois, à Vancouver et à Toronto, présidés respectivement par les premiers ministres Campbell et McGuinty.

Dans un contexte où les prix de l'énergie sont à la hausse, le Conseil mettra l'accent sur l'efficacité énergétique et sur la conservation de l'énergie en collaborant et en partageant des pratiques exemplaires. Les premiers ministres se sont engagés aujourd'hui à accroître de 20 % l'efficacité énergétique dans leur province ou leur territoire d'ici 2020. Pour y parvenir, ils ont convenu d'un plan en cinq points :

- amélioration des normes du Code modèle national de l'énergie de 25 % d'ici 2011;
- ajout de l'efficacité énergétique aux objectifs du Code national du bâtiment du Canada;
- hausse du nombre de produits utilisant de l'énergie régis par des normes de faible consommation;
- adoption d'une politique de bâtiments verts pour les nouvelles constructions financées par le gouvernement, incluant des directives d'approvisionnement de nature durable pour l'utilisation de l'eau et de l'énergie;
- mise en œuvre d'un mécanisme public ou privé dans chaque gouvernement afin que les propriétaires de maison unifamiliale puissent avoir accès à des vérifications de l'efficacité énergétique et de l'aide pour les rénovations.

De plus, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Rodney MacDonald, convoquera à la fin de septembre un sommet des ministres de l'Énergie et de l'Environnement. Les premiers ministres ont discuté des technologies de l'énergie vertes et ont convenu d'organiser une série de forums pour promouvoir la sensibilisation à ces technologies, en favoriser la compréhension, et partager du même coup les connaissances dans ce domaine.

Les premiers ministres ont déclaré aujourd'hui qu'ils ont été heureux de participer cette semaine aux célébrations du 400e anniversaire de Québec. Ils ont profité de l'occasion pour célébrer la vitalité des communautés francophones canadiennes et souligner la contribution de la francophonie du Canada à son enrichissement.

Dans le contexte de la diversité ethnique et culturelle de la francophonie canadienne, les communautés qui la forment partagent une même langue et une même culture et sont unies par des liens qui transcendent les distances physiques.

Les premiers ministres reconnaissent la place importante qu'occupe la communauté francophone et le rôle qu'elle continue de jouer pour façonner la société canadienne, diverse et inclusive. Ils ont aussi souligné que chaque province et chaque territoire travaille dans un cadre et à l'aide d'expériences qui lui sont uniques pour faire en sorte que tous ses citoyens, dont ceux des communautés francophones, puissent s'épanouir et atteindre leur plein potentiel.

Des communiqués plus détaillés sont publiés par le Conseil de la fédération sur chacun des sujets discutés par les premiers ministres.

— 30 —

Pour plus de détails, veuillez contacter :

Hugo D'Amours

Attaché de presse

Bureau du premier ministre du Québec

418 643-5321

hugo.damours@mce.gouv.qc.ca